



**Centre d'étude et d'action
sociale de la Mayenne
(CÉAS)**

6 rue de la Providence
53000 Laval
Tél. 02 43 66 94 34
Fax : 02 43 02 98 70
Mél. ceas53@wanadoo.fr

CÉAS-point-com

Bulletin hebdomadaire à destination des adhérents

Vendredi 19 mars 2010

N° 351

Écologie

Des tomates qui voient... rouge !

Dans son édition de mars 2010, *Le Monde diplomatique* s'intéresse à nos habitudes de consommation et à ce qu'elles génèrent ⁽¹⁾. Preuve à l'appui : la tomate espagnole. À partir d'octobre, la tomate espagnole se retrouve dans les supermarchés et marchés de toute l'Europe de l'ouest mais aussi chez le primeur de son quartier... Une tomate qui cache, derrière son calibre parfait, beaucoup de choses.

Le Monde diplomatique nous emmène dans la région d'Almería, en Espagne, là où « le taux d'ensoleillement est le plus élevé d'Europe ». Autrefois, ses paysages désertiques servaient de décors de tournage pour les westerns-spaghettis. Aujourd'hui, quelque trente mille serres sont collées les unes aux autres sur trente à quarante mille hectares. On y produit chaque année plus de 900 000 tonnes de tomates destinées à l'export.

Avant de prendre place dans nos étals, ces tomates effectuent plusieurs milliers de kilomètres (1 900 km pour Paris, 2 700 km jusqu'à Berlin...). Un véritable désastre écologique quand on sait qu'il faut près de quarante-cinq litres de gazole pour cent kilomètres afin d'alimenter le moteur du camion et celui du frigo, et que cinq cents camions quittent chaque jour les entrepôts d'Almería. De plus, afin de réduire les coûts d'acheminement, les chauffeurs routiers sont directement recrutés en Ukraine ou en Bulgarie et embauchés avec un contrat dit « local ». Ils sillonnent ainsi les routes d'Europe de l'ouest pour un salaire de 2 à 2,5 fois inférieur à celui des routiers espagnols.

« Les produits les plus dangereux restent invisibles »

En outre, la main d'œuvre utilisée pour la cueillette est composée de dizaines de milliers de travailleurs immigrés, venus du Maroc à 50 % mais aussi des pays subsahariens, de Roumanie et même d'Amérique du sud. Ces travailleurs, la plupart du temps sans papier et non déclarés, vivent au mieux entassés à une quinzaine dans une HLM ou au pire dans des cabanes en parpaings ou en planches et plastique au milieu des serres. Les conditions de travail sont elles aussi précaires : sans protection, ils sont exposés quotidiennement aux produits chimiques et le tout évidemment payé une misère.

Toutefois, on peut se rassurer en écoutant cet ingénieur technique, employé dans l'un des plus grandes coopératives de la région, qui nous explique qu'avant d'être transportées les tomates sont lavées à grande eau, puis avec des détergents et enfin lustrées afin « d'enlever toute trace superficielle de cuivre ou de soufre, qui risquerait de rebuter le consommateur ». Et d'ajouter qu'« en vérité, les produits les plus dangereux restent invisibles, sous la peau ». Cette tomate espagnole fait pourtant l'objet de nombreuses recherches en laboratoire, en partie financées avec de l'argent public, afin d'améliorer ses qualités organoleptiques - couleur, texture, jutosité, tendreté. La meilleure solution reste toujours d'attendre la saison propice pour déguster en toute quiétude les divers fruits et légumes.



Le Monde diplomatique, mars 2010

(1) - Pierre Daum, journaliste, et Aurel, illustrateur, « Des serres espagnoles aux assiettes française - Et pour quelques tomates de plus ».

L'élection des futurs conseillers territoriaux : la parité apparaît possible

Les conseillers territoriaux doivent remplacer les conseillers régionaux et généraux en 2014. L'une des critiques faites aux modalités d'élection portait sur le risque d'un recul de la parité du fait des scrutins uninominaux à deux tours.

Ce n'est bien sûr qu'une « déclaration », mais Bernard Accoyer, président de l'Assemblée nationale, a proposé, le 8 mars dernier, d'engager une réflexion afin d'instaurer la parité pour l'élection de ces futurs conseillers territoriaux.

Municipales : vers une extension du droit de vote et d'éligibilité ?

Le 25 mars 2010, l'Assemblée nationale doit examiner une proposition de loi constitutionnelle présentée par Jean-Marc Ayrault (Parti Socialiste) et des députés de Gauche, dont Guillaume Garot. Cette proposition de loi porte sur le droit de vote et d'éligibilité, aux élections municipales, des étrangers non ressortissants de l'Union européenne. Une loi organique fixerait un délai de résidence (cinq ans ?). Les étrangers pourraient être conseillers municipaux, mais ni maires ni adjoints.

L'exposé des motifs précise que la France est en retard par rapport à des pays comme l'Irlande (1963), la Suède (1975) ou encore le Danemark (1981)... Sur le fond, tant Nicolas

Sarkozy que Brice Hortefeux seraient en accord avec la proposition de loi, laquelle n'en distille pas moins quelques piques. Par exemple, l'exposé des motifs évoque le « refus obstiné de la majorité » lors d'un précédent débat.

Cependant, « au niveau local, souligne la proposition de loi, le critère de résidence doit l'emporter sur celui de nationalité ». Accorder le droit de vote et d'éligibilité aux étrangers non ressortissants de l'Union européenne, pour les élections municipales, « c'est reconnaître, dans un souci de cohésion nationale, la voix de tous dans la cité, sans discrimination ».

À vos agendas

Accompagner au quotidien un proche en perte d'autonomie

Le Centre local d'information et de coordination gérontologique (CLIC) May'âge organise deux réunions d'information sur : « Accompagner au quotidien un proche en perte d'autonomie ».

Première thème : « Votre aide au quotidien et vos difficultés »

Intervention de Mme Palicot, psychologue à Méduan'Accueil et témoignage d'un aidant.

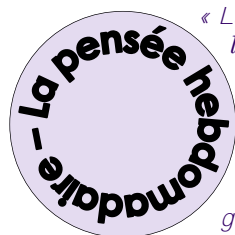
Mardi 6 avril 2010, à 14h, salle des Châteliers, à Mayenne ; à 20h, salle de la mairie, à Commer.

Deuxième thème : « Quelles réponses peut-on vous apporter ? »

Mardi 27 avril 2010, à 14h, salle des Châteliers, à Mayenne ; à 20h, salle des fêtes, à Belgeard.

Renseignements : CLIC May'âge, 15 rue Jeanne-d'Arc, à Mayenne, tél. 02 43 08 09 16.

Entrée gratuite.



« La " consommation " d'espace naturel croît bien plus rapidement que la population. Grande responsable : la maison individuelle, qui pousse à l'étalement urbain et à de nouvelles infrastructures de transport et autres surfaces bétonnées. Également en cause, une indifférence générale à l'espace, aux paysages, à la nature. Sans oublier qu'il est presque toujours plus facile pour un élu – en raison, certes, de l'indifférence de ses mandats – de " développer " son territoire en l'urbanisant que de chercher à concentrer l'habitat et à maintenir des exploitations agricoles vivantes. Quant à la biodiversité, cette nature banale qui est indispensable à l'équilibre de l'écosystème, cette respiration simple de la terre, on s'en fiche, en gémissant sur le sort des tropiques, ce qui a le grand avantage de ne pas gêner, ici, la spéculation foncière. Quand comprendrons-nous que l'espace est une ressource rare ? »

Hervé Kempf, « La destruction silencieuse » (chronique), Le Monde des 24 et 25 janvier 2010.